
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 3 novembre 2015

Le front syndical appelle le personnel de conduite des tpg à suivre une action de revendication sur le réseau, ce jeudi 5 novembre : observer 5 minutes d'arrêt à chaque terminus de ligne.

L'intersyndicale tpg, réunissant les syndicats ASIP, SEV et TRANSFAIR, appelle l'ensemble des conductrices et conducteurs à suivre une action de revendication sur une journée : observer 5 minutes de temps d'arrêt à chaque terminus de ligne. Cette action a pour but de signifier l'exigence d'un temps d'arrêt minimum de 5 minutes à chaque terminus, quoi qu'il arrive sur le trajet. La direction des tpg prend acte de cette intention qui pourrait entraîner des perturbations sur le réseau et pour sa clientèle. Elle regrette cette action alors même que les discussions au sujet des conditions de travail et plus précisément des horaires de travail et temps de parcours sont menées dans le cadre des séances de mise en application du protocole d'accord signé entre les partenaires sociaux et l'entreprise fin 2014.

La problématique des temps d'arrêt aux terminus de lignes – ou temps de battement, selon le jargon interne des tpg – est clairement identifiée comme une des préoccupations majeures des représentants syndicaux du milieu. Le temps de battement, qui n'est pas un temps de pause à proprement parler, est prévu pour absorber les retards potentiellement accumulés lors du trajet précédent. Les tpg planifient systématiquement un temps de battement supérieur ou égal à 4 minutes. Malheureusement, les conditions de circulation imprévisibles réduisent parfois ce temps de battement prévu, voir même l'annihilent complètement.

Imaginons une situation simple : un conducteur au volant réalise un trajet de 32 minutes entre son arrêt de départ et son terminus auquel il devrait avoir un temps de battement de 4 minutes. Malheureusement, en route, il perd 3 minutes en raison, par exemple, d'une perturbation du trafic ; arrivé au terminus, il ne s'arrêtera pas les 4 minutes prévues, mais 1 seule, afin de pouvoir repartir à l'heure et rattraper son retard. Et qu'en est-il s'il a besoin d'aller aux WC ? Pas de souci, du moment qu'il en avise la centrale de régulation du trafic, chargée de veiller à la régularité des véhicules sur l'ensemble du réseau ; la santé et la sécurité des collaborateurs prime.

5 minutes de temps de battement quoi qu'il en soit

Or, les syndicats de l'entreprise, ASIP, SEV et TRANSFAIR, demandent aujourd'hui un temps de battement de 5 minutes minimum à chaque terminus, quoi qu'il arrive sur le trajet. Afin de signifier leur exigence à la direction de l'entreprise, le front syndical lance une action sur le terrain et appelle l'ensemble des conductrices et conducteurs à observer strictement un temps de battement de 5 minutes à chaque terminus durant la journée du jeudi 5 novembre prochain.

Régulièrement remise au centre des discussions, la question des temps de battement est actuellement traitée dans le cadre des séances de négociation de l'un des points du protocole d'accord signé en décembre 2014 et ayant permis de mettre un terme aux mouvements sociaux de la fin de l'année passée. Dans ce contexte, une nouvelle méthode de détermination des temps de battement, tenant mieux compte des temps de parcours et de leurs irrégularités, a été partagée avec les représentants syndicaux et semble prometteuse. Dès le changement d'horaire du 13 décembre prochain, un test grandeur nature sera d'ailleurs réalisé afin d'adapter les temps de battement sur les plages horaires de quatre lignes identifiées comme particulièrement problématiques (temps de battement souvent péjorés) par les représentants syndicaux. Les changements d'horaire sont, d'ailleurs, toujours l'occasion d'adapter les temps de parcours, et horaires en découlant, à la réalité du terrain. Le mois prochain, les temps de parcours de toutes les lignes du réseau seront ainsi actualisés sur la base des temps de trajet réels mesurés entre octobre 2014 et mai 2015, afin d'être plus représentatifs de l'évolution des conditions de circulation récentes.

La direction des tpg regrette cette action syndicale

La direction des Transports publics genevois, bien que partageant la préoccupation des temps de battement et plus généralement des conditions de travail de ses collaborateurs, regrette vivement cette initiative de la part de l'intersyndicale des tpg ; ces mêmes représentants qui partagent actuellement la table

des négociations sur ce sujet – pour lequel les discussions se déroulent positivement et les actions concrètes se mettent en place – lancent une action qui pourrait avoir de regrettables conséquences sur la régularité du réseau ce jeudi 5 novembre, sur l'image des tpg auprès du public et aussi sur le climat social des prochains mois dans le contexte genevois actuel.

Enfin, la direction des tpg s'est toujours déclarée prête à envisager diverses solutions pour aménager au mieux le temps de travail, et donc les conditions de travail, de leurs conducteurs pour autant que cela se fasse à coûts constants (par exemple : réduction des journées de travail contre réduction des congés, temps partiel, etc.) et sans péjorer la mission de service public de l'entreprise.

Contact :

**Marc Châtelain, directeur de l'Exploitation,
en contactant Isabel Pereira, attachée de presse, +41 22 308 35 29 ou pereira.i@tpg.ch**

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.